

Nombre de
conseillers
En exercice :
27
Présents :
21
Votants :
24

Date de
convocation :
28/03/2023
Date
d'affichage :
28/03/2023

Numéro :
17/2023

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 12/04/2023

ID : 081-218101442-20230412-DELIB_17_2023-DE



SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Le 3 avril 2023, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE - Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL- Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Xavier PETIT – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Sylvie CLERGUE – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE- Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET

Absents excusés représentés : Xavier PETIT (B. DELBRUEL) – Marie-Pierre CAMBON (E. CLAVERIE) – Stéphanie RAYMOND (G. PELLIEUX)

Absents excusés non représentés : Guy INTRAN – David POUTRAIN

Absents non excusés non représentés : Francis SALABERT

Secrétaire de séance : Eric ALBERT

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Compte tenu de :

- de l'absence depuis le 31.07.2021 pour raison de santé, d'un technicien principal de 1^{ère} classe, gestionnaire des travaux et activités en régie
- de la création en février 2022 d'un poste d'ingénieur, responsable du service technique
- du prochain départ à la retraite au 1^{er} septembre 2023 d'un adjoint technique principal de 1^{ère} classe, référent des travaux électriques sur la commune

il a été décidé, afin de compléter l'équipe technique, de recruter un agent de maîtrise, pour assurer la gestion des travaux et activités en régie et d'être le référent des travaux d'électricité et de plomberie au sein du service. Lors du recrutement, notre choix s'est porté sur un adjoint technique territorial correspondant à nos attentes qui sera nommé par voie de mutation le 08.06.2023.

Il convient donc d'ouvrir au 01.06.2023 un poste d'adjoint technique territorial afin de pouvoir nommer cet agent qui bénéficiera ainsi d'une période de tuilage avec le référent actuel des travaux électriques avant son départ à la retraite au 01.09.2023. A cette même date, le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe sera donc fermé.

En vue de la nomination par voie de mutation d'un adjoint technique territorial, il convient donc d'ouvrir un poste à compter du 01.06.2023, comme suit :

- 1 poste d'adjoint technique territorial, à temps complet 35/35^{ème} de IB 367 – IM 340 (IR 353) à IB 432 - IM 382.

Compte tenu du départ à la retraite d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à la date du 01.09.2023, il conviendra lors d'un prochain conseil municipal de procéder à la fermeture du poste comme suit :

- 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, à temps complet de IB 388 – IM 355 à IB 558 – IM 473

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu la dernière délibération n° 63.2023 du conseil municipal du 12/12/2022, portant modification du tableau des effectifs à compter du 01.01.2022,
- Vu l'exposé ci-dessus,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **DÉCIDE** de modifier le tableau des effectifs de la collectivité de la manière suivante à compter du 01/06/2023 comme suit :

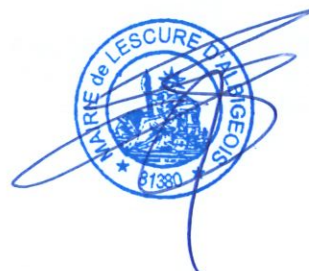
EFFECTIFS À TEMPS COMPLET					
Cadres d'emplois	Grades	de travail	d'emplois ouverts	postes pourvus	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des services des communes	Directeur Général des Services des communes de 2000 à 10 000 habitants	TC	1	1	
	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	TC	0	0	
Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC	3	3	
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	2	2	
	Adjoint administratif territorial	TC	2	1	
Total administratif à temps complet			9	8	
FILIÈRE TECHNIQUE					
Ingénieur territorial	Ingénieur	TC	1	1	
Technicien territorial	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	TC	2	2	
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC	3	3	
	Adjoint technique territorial	TC	7	6	
Total filière technique à temps complet			14	13	
EFFECTIF À TEMPS NON COMPLET					
Cadres d'emplois	Grades	Temps de travail	Nombres d'emplois Ouverts	Nombres postes pourvus	
FILIÈRE TECHNIQUE					
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	33.37	1	0	
		33	1	1	
		30	1	1	
	Adjoint technique territorial		32.85	1	1
			8.53	1	1
			33.37	0	0
			34.26	1	1
			23.28	1	1
			24.43	1	1
			Total technique à temps non complet		
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE					
A.T.S.E.M	A.T.S.E.M principal 1 ^{ère} classe	31.32	1	1	
		30.50	1	1	
		34.50	1	1	
		31.32	0	0	
Total médico-social à temps non complet			3	3	
TOTAL EFFECTIF			34	32	

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Élisabeth CLAVERIE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.